

Plafonds de ressources annuelles applicables aux logements financés en 2015

Catégorie de ménages	Valeurs Annuelles	Valeurs Mensuelles
1 - Une personne seule	20 107 €	1 676 €
2 - Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages	26 851 €	2 238 €
3 - Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge	32 291 €	2 691€
4 - Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge	38 982 €	3 249 €
5 - Cinq personnes ou une pers. seule avec trois pers. à charge	45 858 €	3 822 €
6 - Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge	51 682 €	4 307 €
Personne supplémentaire	5 765 €	481 €